

Réf: Dossier 371369

Avis de constitution

SOCIETE « ECOREACTIF »

Siège Abidjan, Port Bouet, Vridi, Rue de la
metallurgie, Lot 94, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 13/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECOREACTIF »

Objet : VENTE DE PRODUITS CHIMIQUE POUR
TRAITEMENT DES EAUX

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port Bouet, Vridi, Rue de la
metallurgie, Lot 94, Ilot 10

Dirigeant(s) M SORO NAGNON MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13353 du 20/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78966/GTCA/RC/2024 du 20/12/2024

